



**MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE
DE FRANCHE-COMTE**

**ASSEMBLEE GENERALE
STATUTAIRE**

MARDI 30 JUIN 2026

Le 30 juin 2026, à 10 h 00, les délégués cantonaux de la Mutualité Sociale Agricole de Franche-Comté, convoqués le 27 avril 2026 dans les formes prévues à l'article 24 des Statuts par Monsieur Sylvain CHARLES, Président du Conseil d'administration, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, pour délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour.

Déroulement de l'Assemblée Générale :

- 1- OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**
- 2- RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025 DE LA MSA FRANCHE-COMTÉ**
- 3- RAPPORT MORAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2025**
- 4- RÉSOLUTIONS, VŒUX ET MOTIONS**
- 5- THEMATIQUE JEUNESSE ET ENGAGEMENTS**
- 6- PRISES DE PAROLE**
- 7- REPONSES AUX QUESTIONS DES DÉLÉGUÉS**
- 8- CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

1 - OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le Président, Sylvain CHARLES

Mesdames, Messieurs les Présidents et Directeurs,
Mesdames, Messieurs, les délégués
Mesdames, Messieurs, nos invités et partenaires

Je déclare ouverte l'Assemblée Générale Unique de la Mutualité Sociale Agricole de Franche-Comté dont les membres ont été régulièrement convoqués en date du 27 avril 2026.

Auparavant, je voudrais saluer chacun d'entre vous Mesdames et Messieurs les délégués élus depuis presque une année, Messieurs les Présidents et Directeurs d'OPA qui nous font l'amitié d'être parmi nous et toutes les personnalités ici présentes. Je salue en particulier Madame Magali MANGIN, Directrice Comptable et Financière de la CCMSA et Monsieur le Directeur de la DRAAF Bourgogne Franche-Comté qui nous font l'honneur d'être présents parmi nous.

Mesdames et Messieurs les Délégués, c'est vous qui constituez notre Assemblée Générale. C'est avec vous que nous menons, depuis le début de ce mandat, pour l'ensemble des 4 départements, toutes les actions d'échelon local, les formations et les actions de terrain. Vous êtes le relais entre les ressortissants de nos villages et notre M.S.A. de Franche-Comté....
Soyez-en remerciés.

Je remercie en même temps toutes celles et ceux qui nous permettent de tenir cette assemblée générale, les membres du personnel de la MSA qui participent à l'organisation, de l'émargement à la tenue de cette assemblée.

Nous avons choisi pour cette édition le thème " Jeunesse et engagements".

Nous sommes donc réunis aujourd'hui pour tenir l'assemblée générale statutaire et en cette année 2026, vous aurez à vous prononcer sur :

- La gestion de la caisse présentée par notre Directrice Générale,
- Le rapport moral et mutualiste du Conseil d'Administration
- La motion qui sera présentée par Maryvonne GAUTHIER et qui sera par la suite transmise à nos tutelles.

QUORUM (article 30 des statuts)

Pour que l'assemblée générale délibère valablement, la vérification des émargements doit faire ressortir la présence **d'un quart** des délégués cantonaux.

Sur **310 délégués convoqués, le nombre de délégués qui ont émargé est de 88.**

Le quorum exigé qui est de 78 est dépassé, l'assemblée générale peut donc délibérer valablement.

CONSTITUTION DU BUREAU (article 29 des statuts)

Désignation des assesseurs

En application de l'article 29 des statuts, nous devons procéder à la constitution du bureau de séance.

Je demande à l'assemblée générale de désigner trois assesseurs, soit un délégué par collège ainsi qu'1 secrétaire de séance.

Si vous n'avez pas d'objection et après examen de la liste des présents, je suggère les candidatures suivantes :

- Pour le collège 1 : M. Christophe SERRUROT
- Pour le collège 2 : Mme Céline VALQUEVIS
- Pour le collège 3 : Mme Jacqueline CUCHE

Y-a-t-il des oppositions ?

Des abstentions ?

Je n'en vois pas, je vous remercie.

Désignation du secrétaire de séance

Je propose que Madame CUDREY-VIEN, Directrice Générale de la MSA de Franche-Comté soit désignée secrétaire de séance.

Aucune opposition sur la constitution du bureau ?

Je n'en vois pas, je vous remercie.

Le bureau étant désormais constitué, l'assemblée générale va pouvoir valablement délibérer.

Approbation du PV de l'Assemblée Générale 2025

Je vous propose de passer à l'approbation du PV de l'AG du 8 juillet 2025 que nous vous avons communiqué et qui est également à disposition sur notre site internet.

Y-a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?

Je n'en vois pas, je vous remercie.

Je laisse la parole à Madame CUDREY-VIEN, Directrice Générale pour la présentation du rapport d'activité 2025 de la MSA de Franche-Comté.

2 - RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025 DE LA MSA FRANCHE-COMTÉ

Mme CUDREY-VIEN, directrice générale

Mesdames, Messieurs les délégués et partenaires,
 Bonjour à toutes et à tous,
 Je suis très heureuse de vous voir aussi nombreux ce matin.

Quand on évoque la MSA chacun a sa propre perception, Pour certains, c'est un organisme de cotisations. Pour d'autres, c'est une administration complexe ou éloignée du terrain dont ils se demandent bien l'utilité.

Aujourd'hui, plutôt que de vous présenter une succession de chiffres, je vous propose de parcourir ensemble notre rapport d'activité à travers six idées reçues que nous entendons régulièrement.

Vous verrez que derrière ces perceptions se cache une réalité beaucoup plus riche : celle d'un organisme de protection sociale de proximité, performant au service des adhérents et des territoires et celle d'un organisme professionnel agricole en lien avec de nombreux partenaires.

Avant de vérifier ensemble si ces idées reçues tiennent face aux faits, je souhaite revenir sur les éléments marquants de l'année 2025 et les enjeux qui ont caractérisé notre contexte.

2025 est une année électorale au cours de laquelle nous avons organisé les élections de délégués.

Au total vous êtes 310 délégués élus sur votre territoire pour porter les missions de la MSA et faire remonter les besoins de nos adhérents et plus largement des habitants des territoires ruraux.

2025 a fêté les 80 ans de notre belle institution qu'est la Sécurité Sociale et dont le régime agricole fait partie.

Le manifeste de l'anniversaire de la Sécurité Sociale nous rappelle toute l'importance de célébrer ce modèle unique fondé sur la solidarité et la justice sociale. Héritée de 1945, elle demeure un pilier du pacte républicain, garantissant à chacun, protection et accompagnement tout au long de la vie. Ce manifeste rappelle que la Sécurité sociale est un bien commun à préserver et à faire évoluer face aux défis d'aujourd'hui, pour continuer à incarner l'égalité, la solidarité et l'universalité au service de toutes et tous.

L'année 2025 est aussi placée sous le sceau de la santé mentale comme grande cause nationale. Un choix qui répond à un enjeu majeur de santé publique alors qu'un Français sur quatre sera confronté à un trouble mental au cours de sa vie. Lever les tabous, améliorer l'accès aux soins, à l'information et renforcer la prévention sont au cœur des actions portées par l'Etat et ses partenaires.

2025 un pas de plus vers la modernisation de la relation de service après l'application « ma msa et moi » pour les particuliers c'est une version pour les entreprises qui a été déployée, d'autres services en ligne afin de simplifier la vie de nos adhérents, le tout dans une logique de proximité et d'accessibilité.

2025 montre une nouvelle fois la nécessité de faire connaître et reconnaître notre rôle et nos missions, que ce soit dans le contexte de la DNCB ou autre, il nous faut sans cesse répéter et redire notre rôle. C'est indispensable d'être convaincu de notre bienfondé.

Quelques mots sur l'évolution de nos ressortissants.

Dans la lignée des années passées, la population couverte diminue de près de 2% ; ce qui cache des évolutions hétérogènes en fonction des publics : les employeurs et les salariés progressent sans compenser la diminution des retraités et des exploitants.

Préjugé n°1 : La MSA c'est juste pour payer des cotisations.

C'est souvent la première image qui vient à l'esprit. Pourtant les cotisations financent bien davantage qu'un simple système administratif. Elles permettent d'assurer une protection sociale complète : santé, famille, retraite, accidents du travail, accompagnement social, prévention, etc. toutes les composantes du guichet unique.

Le montant des cotisations s'élève à 267 millions en 2025, en baisse de 1,7 % lié à la baisse des revenus (-20%) compensée par un grand nombre d'assujettis en moyenne triennale (revenus pris en compte de 2022 et 2023 étaient des années prospères post COVID).

Le montant des prestations versées est de 449 millions d'euros. Le rapport entre cotisations et prestations a progressé depuis 2024.

Pour 1 euro perçu c'est 1,77 euros de versé.

Sur le site MSA vous trouvez des informations très utiles sur les cotisations à travers des questions réponses.

La santé c'est la prise en charge des frais de santé (consultations, pharmacies, transports sanitaires, etc.) et les indemnités journalières qui correspondent à un revenu de remplacement en cas d'arrêt maladie.

La plus grosse part est celle des frais de santé maladie.

C'est l'ensemble des prestations familiales (allocations familiales, complément mode de garde, complément familial, aides au logement et minima sociaux comme le RSA et l'AAH.

Ce sont près de 41 millions d'euros de prestations légales qui ont été versés en 2025.

Plus d'1,5 million d'euros d'aides sur l'action sociale.

La retraite constitue notre plus grosse dépense.

Avec plus de 287 millions d'euros ventilés entre les pensions aux NSA et aux salariés pour la retraite de base auxquels s'ajoutent plus de 24 millions de retraite complémentaire.

La MSA c'est payer des cotisations selon ses moyens et recevoir des prestations selon ses besoins.

Préjugé n°2 : « Quand on a un problème, on est livré à soi-même »

Les difficultés professionnelles, économiques, familiales ou de santé peuvent toucher chacun.

Face à ces situations la MSA mobilise des travailleurs sociaux, des conseillers, des dispositifs d'écoute et d'aide adaptés.

1 801 personnes ont été suivies par un travailleur social.

Nous faisons partie des derniers services sociaux à se rendre au domicile des personnes accompagnées.

En complément, nos travailleurs sociaux organisent des actions collectives qui permettent aux adhérents de rompre leur isolement, de partager leur vécu etc. Et nous avons poursuivi notre engagement dans le plan de prévention mal être en partenariat avec bon nombre d'entre vous et les Sentinelles dont nous animons le réseau.

En complément, des aides financières sont attribuées aux personnes les plus fragiles et qui traversent une période difficile.

Nous soutenons aussi les projets portés par des associations ou des collectivités pour créer des équipements ou des services sur les territoires pour plus de 800 000 euros.

Face à une conjoncture difficile, nous avons accordé pour près de 400 000 euros de prise en charge de cotisations à des exploitants en 2025 et 7,7 millions d'euros entre 2020 et 2024.

Notre soutien se traduit aussi dans votre travail au quotidien à travers la SST.

Quelques chiffres clés : 5 445 visites périodiques, 660 conseils en entreprise et 34 formations.

Notre service SST a validé le premier palier de la certification ; ce qui a d'ailleurs été conforté cette année par un audit de suivi, témoin de la qualité du service rendu aux salariés et aux employeurs.

Préjugé n°3 « Les démarches sont forcément compliquées »

Comme beaucoup d'organismes la MSA doit gérer des procédures réglementaires.

Depuis plusieurs années un travail important de simplification est engagé : développement des services en ligne, accompagnement numérique, rendez-vous personnalisés, accueil téléphonique et physique.

Avec votre espace privé en tant qu'individu ou entreprise vous pouvez réaliser de nombreuses démarches, n'hésitez pas à l'ouvrir et rejoignez les 85 000 adhérents qui l'ont déjà créé.

Le succès de l'application "**ma MSA & moi**" n'est plus à prouver non plus.

Et vous avez largement opté pour trouver des informations sur notre site Internet, site que vous avez plébiscité dans notre enquête de satisfaction avec 85% de satisfaction.

Notre objectif est d'offrir la bonne réponse sur le bon canal au bon moment.

Globalement le nombre de contacts reste identique ces dernières années mais vous privilégiez de plus en plus les mails, le téléphone demeure toutefois le premier canal pour nous joindre et quand c'est nécessaire nous savons vous accueillir au plus près de chez vous dans nos points d'accueil ou en France Service.

J'insiste sur une autre idée reçue qui a la tête dure : on ne peut jamais vous joindre au téléphone ! Et bien c'est faux puisque plus de 9 appels sur 10 sont décrochés au bout de six sonneries.

En résumé, la simplification ce n'est pas seulement une question d'outils mais aussi une question d'écoute et d'accompagnement.

Préjugé n° 4 : La MSA c'est loin de la réalité agricole.

Au contraire la MSA est profondément ancrée dans les territoires et au contact des réalités agricoles.

Ses élus, ses administrateurs, ses équipes sont au contact des réalités du monde agricole et rural.

Les actions menées par les élus au plus près du terrain sont nombreuses :

33 actions locales en réponses aux besoins exprimés, 1 915 participants dans les 4 départements réunis, 95 élus présents, 920 heures de bénévolat.

En 2025 nous avons mis l'accent sur la communication pour étayer notre action et la faire connaître et reconnaître.

Vous voyez sur l'écran plusieurs exemples de communication au rang desquelles 4 newsletters, des articles dans la presse agricole, sur Internet et les réseaux sociaux.

Nos actions répondent aux enjeux des territoires et de nos publics qu'ils soient jeunes, familles ou personnes âgées, actifs ou retraités, salariés ou exploitants.

Cette connaissance fine des territoires permet d'agir au plus près des besoins locaux.

Préjugé numéro 5 : « Je n'ai droit à rien » :

C'est probablement l'idée reçue la plus répandue.

De nombreux adhérents, persuadés de payer pour rien, ignorent certains droits ou dispositifs auxquels ils peuvent prétendre : aides sociales, prestations familiales, soutien en cas de difficultés ponctuelles, actions de prévention, accompagnement des aidants ou aides au vieillissement.

L'une des missions essentielles de la MSA est justement d'aller vers les adhérents pour détecter les situations et favoriser le recours aux droits.

Nous utilisons les données de notre fichier en toute conformité avec le RGPD pour proposer un rendez-vous et faire le tour de LA situation afin de vérifier si vous avez droit aux prestations légales.

C'est le cas avec le nouveau congé supplémentaire naissance où nous avons appelé une centaine de parents en attente de ce nouveau congé au 1er juillet 2026.

Les aidants ont souvent tendance à faire preuve d'abnégation et à négliger leur santé et leur bien-être, nous intervenons pour les conseiller au mieux.

Le rapport d'activité montre combien cette mission d'information et d'accompagnement est essentielle pour lutter contre le non recours aux droits.

Préjugé numéro 6 : « La MSA est une administration qui coûte cher et qui est d'un autre temps »

Nous atteignons une large majorité de nos objectifs.

Le taux de satisfaction exprimé dans l'enquête nationale est de 79 % pour les francs comtois, strictement identique à la moyenne nationale.

Notre performance en recouvrement est très bonne avec un taux de reste à recouvrer de 3,54% pour les non-salariés agricoles et seulement 0,58% pour les salariés.

Notre politique de maîtrise des risques est très active avec double objectif : garantir une équité de traitement entre les assurés et sécuriser le financement du système de protection sociale,

Il s'exerce à travers plusieurs volets, un volet contrôle interne (contrôle de nos propres processus de traitement), contrôle externe sur place, sur pièces, contrôle médical et dentaire, lutte contre la fraude et le travail dissimulé.

La gestion de la MSA se fait dans un cadrage très serré, 20 postes ont été rendus sur les cinq dernières années, nous avons dû absorber sur nos budgets de fonctionnement toutes les hausses liées à l'inflation + 30% marché de nettoyage, hausse du coût du chauffage au gaz, électricité, carburants, etc. tout en réalisant 5% d'économies par an, cela relève parfois de la gageure !

Nos recettes s'élèvent à plus de 660 millions d'euros et comportent une large part de transfert de la CCMSA pour les prestations légales à hauteur de plus de 450 000 euros.

Nos dépenses s'élèvent à plus de 659 millions d'euros. La médecine du travail génère un bénéfice de près de 57 000 euros ; ce qui fait l'objet d'une résolution à voter dans cette assemblée générale.

La MSA de Franche-Comté emploie 242 salariés.
Notre coût de gestion n'est que de 2% contre 20% pour les mutuelles.

A travers ces six idées reçues, nous avons voulu montrer que la MSA est bien plus qu'un organisme de gestion. Elle protège, accompagne, prévient, soutient et agit au cœur des territoires.

Le rapport témoigne de l'engagement quotidien des élus, des administrateurs et des salariés au service de nos adhérents.

Il témoigne également de notre engagement aux côtés des partenaires pour aller plus loin dans notre approche globale des situations.

Notre ambition reste la même : être une protection sociale utile et sur mesure, accessible, et proche des réalités vécues par les hommes et les femmes qui font vivre nos territoires.

Et demain ?

Un enjeu majeur celui de la convention d'objectifs et de gestion pour la période 2026-2030 qui n'est toujours pas signée et nous espérons qu'elle comportera les moyens suffisants pour nous permettre d'exercer la totalité de nos missions.

Ses ambitions se résument autour de deux axes : améliorer encore le service aux adhérents et aux entreprises tout en renforçant notre performance interne en optimisant nos process de travail et notre pilotage.

Sans oublier la simplification, celle qui est à notre main à défaut de simplification réglementaire et conjuguer innovation, expérimentation en fonction des spécificités de nos territoires et lien humain, deux marqueurs forts de la MSA et du régime agricole.

Je vous remercie de votre attention.

Applaudissements, remerciements

Le président, Sylvain CHARLES

Ce rapport d'activité suscite-t-il des remarques ?

Je n'en vois pas,

Je vous remercie

La thématique de notre AG portant sur la jeunesse et l'engagement, nous vous présenterons plusieurs vidéos de jeunes qui se sont engagés.

La première vidéo a été tournée lors du festival de l'adolescent à Rioz.

Je vous laisse la découvrir (diffusion de la vidéo)

3 - RAPPORT MORAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2023

Le président, Sylvain CHARLES

Il m'appartient maintenant de vous présenter le rapport moral et mutualiste du Conseil d'Administration.

C'est une joie pour nous de partager ce moment important pour la vie démocratique de notre caisse. Et pour vous rendre compte de notre action, pour partager les résultats de l'année, mais également pour nous projeter vers l'avenir.

Alors faisons un retour arrière. L'année 2025 était une année électorale. Je tiens à remercier tous les délégués qui se sont engagés au service de la MSA, de ses adhérents et de la ruralité. Je remercie également l'ensemble des OPA et des syndicats qui ont permis l'établissement des listes de candidats.

Une fois élus, les délégués ne sont pas laissés seuls dans la nature, nous proposons des formations, des rencontres. Un kit de l' élu a été remis ce qui permet à chaque délégué de mieux appréhender son rôle d'ambassadeur de la MSA.

Récemment, nous avons ouvert les portes de nos sites, Vesoul, Lons le Saunier et Besançon pour une visite des locaux et des services. Cela a permis aux élus de découvrir la MSA et les gens qui y travaillent. Cela a été très apprécié et c'est une belle opération que nous essaierons de renouveler. A noter également que l'implication du personnel a été importante. Ça a été aussi une joie pour le personnel de recevoir les élus et d'avoir un contact direct avec eux.

En 2025, nous avons travaillé sur plusieurs axes et notamment avec la jeunesse. Alors, évidemment, c'est le fil rouge de notre assemblée aujourd'hui. Les jeunes, qu'ils soient élèves, apprentis, étudiants, salariés ou futurs exploitants, la MSA se met au plus près d'eux. Investir avec les jeunes, c'est investir sur l'avenir. C'est véritablement passer des barrières avec des idées reçues qui n'ont pas lieu d'être. On les forme à la prévention des risques, on les informe sur leurs droits, on les accompagne lors de leur installation. Les appels à projets jeunes favorisent l'engagement citoyen. En Franche-Comté, on est souvent très fiers de nos jeunes parce qu'ils sont régulièrement primés par la caisse centrale. Et récemment un groupe de jeunes Franc-Comtois s'est vu remettre un prix au ministère de l'Aménagement du territoire et de la décentralisation. C'est très motivant pour un jeune d'être reçu au ministère et de recevoir un prix. Bravo à eux.

On est présent à leurs côtés dans les établissements scolaires, privés ou publics.

À noter également que nous avons signé une convention avec les JA Bourgogne Franche-Comté, qui nous permettra également de mieux les accompagner lors de leur installation et encore une fois, de leur faire connaître leurs droits. C'est essentiel.

Nous avons par ailleurs renouvelé notre convention avec Info-jeunes, ce qui permettra encore une fois l'obtention gratuite de la carte jeune aux ressortissants de la MSA. Nous en avons fait la promotion auprès de nos quatre mille deux cents jeunes âgés de onze à dix-sept ans. La gratuité de cette carte jeune favorise l'accès aux loisirs, à la mobilité, à la culture, à l'autonomie qui n'est pas un vain mot pour les jeunes ruraux.

Nous avons poursuivi également notre travail d'accompagnement des non-salariés agricoles par notre politique de santé, sécurité au travail. Lors de crise conjoncturelle, de difficultés ponctuelles, économiques ou climatiques, comme on peut encore en vivre maintenant ; on a pu mettre en place des facilités de paiement par des échéanciers ou voire même des prises en charge de cotisations.

Les employeurs de main d'œuvre ont également été accompagnés par la santé sécurité au travail pour favoriser cette fois la prise en compte de la santé et la sécurité au travail des salariés agricoles. Les salariés agricoles sont une véritable richesse pour l'agriculture, il faut en prendre soin. Un salarié ce n'est pas une charge, c'est un partenaire qui me rapporte. Quand on l'envisage de cette façon, ça va beaucoup mieux.

Un grand combat syndical vient d'aboutir dans le mode de calcul des retraites des non salariés agricoles qui se fera sur les vingt-cinq meilleures années. Je crois que ça a duré vingt-cinq ans pour obtenir ça. Aujourd'hui, on est dans une phase transitoire, mais globalement, on est vraiment sur une amélioration significative des retraites. On ne peut pas comparer pour l'instant les effets, mais véritablement, c'est une avancée sociale et c'est une justice, ne l'oublions pas.

Les anciens ont bénéficié également d'actions, je ne peux pas toutes les citer. Nous sommes engagés pour le "Bien vieillir" en partenariat avec la structure Kalivi dans laquelle sont unies la Carsat, les MSA de Bourgogne et de Franche-Comté et l'Agirc-Arrco, véritablement une plus-value pour les seniors. Tout cela, bien évidemment complété par le travail de notre action sanitaire et sociale pour les plus défavorisés d'entre nous.

2025 a également été l'année de la dermatose nodulaire contagieuse (DNC), ce fut un séisme, je n'ai pas d'autre mot. Ce fut un séisme pour notre région.
Comment la MSA s'est-elle positionnée ?

Nous avons accompagné les éleveurs directement touchés, soutenu les familles concernées, mobilisé nos équipes pour répondre aux interrogations, facilité les démarches, apporté des solutions concrètes et en particulier un accompagnement psychologique pour aider à surmonter la crise. Nous avons également travaillé étroitement avec les services de l'Etat, les organisations professionnelles et l'ensemble de nos partenaires afin d'assurer une réponse coordonnée à la hauteur des enjeux.

Nous avons également soutenu les partenaires, parfois très éprouvés eux aussi. Nous nous sommes rendu compte que notre place d'acteur, de soutien humain était mal connue en ce début de crise. Et c'est en mode pompier qu'on nous a souvent demandé d'agir. Avec le recul, j'affirme que nous sortons grandi d'être perçu à notre juste place et pour ce que nous sommes, en témoigne votre participation nombreuse, Mesdames et Messieurs les partenaires.

A travers cet épisode douloureux de la DNC, notre mobilisation illustre ce qui fait la force de la MSA : une capacité à être présent dans les moments difficiles auprès de toutes les générations et de tous les acteurs du monde agricole et du monde rural.

A Ecleux, c'est tout un village qui a été bouleversé, mais il est resté digne.

La constitution du réseau de sentinelles nous permet aussi de détecter plus précocement les signaux faibles du mal-être. Cela nous donne la possibilité d'intervenir plus en amont des difficultés. Sur ce sujet, on a vraiment le sentiment d'avoir franchi un cap. On a maintenant l'impression d'être plus en amont, on est beaucoup plus efficace. Il faut que cela continue pour qu'on passe du mal-être au mieux-être. C'est important.

Notre capacité d'action repose aussi sur une gestion rigoureuse et responsable. En 2025, les comptes de la MSA de Franche-Comté ont été validés et certifiés pour la quinzième année consécutive, sans observation. C'est une satisfaction collective qui témoigne du sérieux de notre caisse.

Également, l'audit de certification en santé sécurité au travail est venu reconnaître la qualité de nos pratiques, pour notre plus grande satisfaction.

Nous sommes plus qu'un organisme de sécurité sociale, nous sommes un acteur incontournable de la ruralité. Nous accompagnons bien évidemment nos assurés, mais nous sommes également aux côtés des collectivités, des associations, des services de l'État et des organisations professionnelles agricoles. Mais l'engagement de tous, partenaires, OPA ne suffira pas si la prochaine convention d'objectifs et de gestion, qui n'est pas encore signée, ne nous dote pas de moyens à la hauteur de la mission qui nous est confiée. Ce n'est pas en réduisant, comme lors de la dernière COG de dix pour cent nos effectifs, (vingt postes de salariés rendus pour la Franche-Comté), en nous laissant assumer toutes les hausses liées à l'inflation, que nous pourrions continuer à être au plus près de tous et à rendre un service de qualité. Je voudrais remercier à ce sujet les OPA, les maires, les parlementaires, les conseillers départementaux et

tous les élus qui ont signé un courrier à notre demande, qui a été remis au premier ministre, qui est en train d'arbitrer notre COG. Il semble que cela a fait bouger les lignes... Je vous rappelle quand même qu'on nous demandait un effort de baisse de 10 % des effectifs en début de négociation. Encore une fois, dix pour cent, c'est intenable. Je ne connais pas le résultat, mais nous pouvons espérer que ce serait moins.

Je conclurai donc en remerciant l'ensemble des délégués, des administrateurs, des salariés, des partenaires, des bénévoles qui font vivre le mutualisme et la MSA de Franche-Comté.

Je vous remercie

Le président, Sylvain CHARLES

Y-a-t-il des questions ?

Y-a-t-il des oppositions ?

Des abstentions ?

Je n'en vois pas, je vous remercie.

Vu les Art 723-35, R 723-106 du Code rural

Vu le rapport Général du Conseil d'Administration,

L'Assemblée Générale de la Mutualité Sociale Agricole de Franche-Comté :

- Approuve la gestion du Conseil d'Administration
- Approuve le rapport général présenté par le Conseil d'Administration en la personne de son Président.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Nous allons à présent regarder la 2^{ème} vidéo sur l'Appel à Projets Jeunes MSA qui permet à des jeunes de s'engager dans des actions citoyennes au bénéfice du bien vivre ensemble en milieu rural (diffusion de la vidéo).

J'espère que cette vidéo vous a mieux permis de cerner l'impact de notre stratégie d'appels à projet auprès des jeunes de nos communes rurales.

4 - RESOLUTIONS, VŒUX ET MOTIONS

Le président, Sylvain CHARLES

Je demande maintenant à Monsieur Pascal BENOIT, notre Directeur Comptable et Financier par intérim, de vous présenter la résolution financière que je vous propose d'entendre et que je mettrai aux votes après lecture.

Pascal BENOIT

Bonjour à tous et à toutes.

Le conseil d'administration de la MSA de Franche-Comté a arrêté les comptes le 5 juin 2026 et l'Assemblée générale doit se prononcer sur l'affectation du résultat. Je vous soumetts donc la résolution que vous pouvez voter :

« Le conseil d'administration propose à l'Assemblée générale d'affecter le résultat excédentaire de l'exercice 2025 de la médecine du travail d'un montant de 56 195, 10 euros à la réserve de la médecine du travail, ce qui porte cette réserve à 547 007,82 euros ».

Le président, Sylvain CHARLES

Y-a-t-il des oppositions ? : Une opposition, M. Pascal BENOIT, délégué.

Des abstentions ?

Une abstention, la résolution financière est adoptée à la majorité. Je vous remercie.

Maintenant je vais donner la parole à Maryvonne GAUTHIER pour nous lire la motion retenue par le Conseil d'Administration et qui est soumise à votre approbation.

La motion porte sur la baisse des effectifs et la diminution du budget.

“Les Élus de la MSA de Franche-Comté S'INQUIETENT des efforts qui sont demandés par l'État à la Caisse centrale de MSA et de fait à la MSA de Franche-Comté dans le cadre de la négociation de la COG 2026-2030

La MSA de Franche-Comté a déjà fourni un effort massif avec des réductions d'effectifs de – 13 % sur les cinq dernières années et une diminution de ses autres dépenses de fonctionnement à même hauteur (-13%).

Malgré ces efforts elle a su améliorer sa qualité de service avec une progression de près de 10 points dans l'atteinte de ses objectifs.

C'est pourquoi afin de maintenir et permettre :

- la présence en tant que service public performant et de proximité,*
- la capacité à réussir la mise en œuvre des réformes d'ampleur,*
- de disposer enfin de locaux décents et énergétiquement performants pour son siège,*
- et de continuer à accompagner ses adhérents face aux crises agricoles à répétition,*

Les délégués de la MSA de Franche-Comté DEMANDENT que les caisses de MSA et la caisse de MSA de Franche-Comté soient dotées des moyens nécessaires à leur pérennité et à la réalisation de leurs missions au plus près des adhérents”.

Je mets aux voix l'approbation de la motion telle qu'elle vient de vous être présentée :

Y-a-t-il des oppositions ?

Des abstentions ?

Aucune objection n'est formulée, la motion est donc adoptée à l'unanimité et sera transmise à l'issue de notre Assemblée Générale aux Pouvoirs Publics.

Pour rester dans la thématique du jour, je vous propose à présent de visionner la 3^{ème} vidéo au cours de laquelle deux jeunes que nous avons accueillis en service civique nous font un retour d'expérience (*diffusion de la vidéo*).

5 – THEMATIQUE : JEUNESSE ET ENGAGEMENT

Le président, Sylvain CHARLES

Ça y est nous arrivons au cœur de notre thématique, avec une table ronde animée par l'équipe « P'tit gibus » de Pierrefontaine les Varans, composée de jeunes collégiennes.

« P'tit Gibus » est une radio bien connue dans les secteurs de Pierrefontaine et Valdahon.

Nous pouvons donc accueillir :

- ★ Sylvie GUIGON - Sociologue : sylvie.guigon@univ-fcomte.fr, 06 77 62 26 40.
- ★ Julie CHEA BICHET : jeune salariée de l'AFPASA (Association de Formation et de Perfectionnement pour les Agriculteurs et les Salariés de l'Agriculture, va témoigner de son engagement en tant que déléguée MSA (est devenue responsable de son échelon local).
- ★ Charles BEZ (plus jeune délégué MSA) et Stéphane PETITE : délégués et administrateurs MSA dans le 25, vont parler de leur engagement dans les syndicats agricoles.
- ★ Frédéric JACQUOT : délégué dans le 39, membre de la coopérative La Ferté, va témoigner sur ce qu'il met en place (moderne, innovant) pour favoriser l'engagement dans la coop.
- ★ Les collégiennes : Alice, Elora et Noémie et Baptiste HUOT-MARCHAND, à la technique.

A vous Monsieur BARBIER, ainsi qu'Alice, Elora et Noémie

Table ronde autour du thème Jeunesse et engagement qui est retransmise en direct P'tit Gibus FM

(95.4 FM / 100.1 FM / www.ptitgibus.fm).

Laurent BARBIER :

Bonjour à toutes et à tous, vous êtes bien à l'écoute de P'tit Gibus FM.

On a l'habitude de réaliser des directs délocalisés depuis divers événements !

Mais là, c'est une 1^{ère}, nous sommes en direct depuis l'Espace du Marais à Saône où se déroule depuis près d'une heure l'Assemblée Générale de la MSA Franche-Comté.

En effet, nous sommes partenaires avec la MSA depuis quelques années pour la diffusion et la réalisation d'émissions sur diverses thématiques !

Et vu la thématique de leur table ronde, ils nous ont demandé si nous voulions coanimer et intervenir à ce temps d'échanges avec des élèves qui viennent régulièrement à la radio.

Je vais tout d'abord laisser la parole à Sylvain CHARLES, Président.

Je vous laisse nous dire 2 mots sur la MSA et présenter le sujet de la Table ronde.

★ **Sylvain CHARLES :**

La MSA, par sa particularité de guichet unique (gestion de l'ensemble des prestations santé, famille, retraite et accompagnement social, santé, sécurité au travail, etc...), accompagne des projets portés par les communes ou les intercommunalités, qu'il s'agisse de maintien de services du quotidien, d'attractivité des territoires, d'accès aux droits, de « bien vieillir » (ateliers de prévention dits ateliers "bonjour") ou d'accompagnement des transitions agricoles. Dans plusieurs situations, elle intervient en appui à des solutions concrètes permettant de préserver des services essentiels dans nos villages tels que les modes d'accueil de la petite enfance, les services péri ou extra scolaires, les lieux d'animation de la vie sociale ou encore les résidences autonomie (MARPA).

★ **Transition de Laurent avec présentation de chacun :**

Nous allons donc parler d'engagement et de jeunesse lors de cette table ronde !

Et pour ce faire, les jeunes de P'tit Gibus FM vont interroger différentes personnes :

- Julie CHEA BICHET : jeune salariée à l'AFPASA, qui va témoigner de son engagement en tant que déléguée MSA. Elle est d'ailleurs devenue responsable de son échelon local. Elle a aussi d'autres casquettes mais ça prendrait trop de temps à les citer ! Bonjour Julie, ...
- Charles BEZ et Stéphane PETITE sont aussi avec nous : tous 2 délégués MSA dans le Doubs, vont parler de leur engagement dans les syndicats agricoles. Il faut savoir que Charles est le plus jeune délégué MSA. Bonjour à vous 2, ...
- Et nous sommes également avec Frédéric JACQUOT : délégué dans le Jura, membre de la coopérative LA Ferté. Il va témoigner sur ce qu'il met en place pour favoriser l'engagement au sein de la coop. Pour aujourd'hui, on n'aura au moins pas de souci de communication, car ce n'était pas le cas en visio quand on a préparé cette table ronde ! Bonjour Frédéric, ...
- Et nous aurons la chance d'avoir des éclaircissements, des compléments de Sylvie GUIGON – Sociologue. Bonjour Sylvie, ...

Je vais donc laisser Alice, Enora et Noémie interroger notre 1^{ère} invitée.

★ **Julie CHEA-BICHET** est invitée à s'exprimer sur les questions suivantes :

- Bonjour Julie, quelles sont les démarches ou conditions pour être délégué(e) MSA ? et combien de délégués êtes-vous ?
- Quels sont les différents échelons ? (local, départemental, régional)
- Ça consiste en quoi concrètement d'être délégué(e) à la MSA ? Et quelles sont vos missions ?
- Et pourquoi avez-vous souhaité être responsable d'échelon local ? Et ça consiste en quoi ?

★ **Transition de Laurent :**

Merci Julie pour votre témoignage.

Je vais cette fois donner la parole à Sylvie Guigon, Sociologue, qui va nous apporter des éléments sur les différents types et différentes formes d'engagement.

On vous écoute Sylvie.

★ **1^{ère} intervention de Sylvie GUIGON** qui est invitée à s'exprimer sur les différents types et différentes formes d'engagement :

- Nous : Accroche en commençant par une ou 2 questions à poser aux participants = Quiz à mains levées : Qui pense que ... ? Quelles sont les personnes avec au moins 3 ou 4 "casquettes" d'engagements associatifs, politiques, ... ?
- Quels sont les types d'engagements ? (Associatif, politique, ...)
- Est-ce que les formes d'engagement ont évolué de manière générale ? (Court, ponctuel, à long terme, ...).
- Et au niveau de l'engagement citoyen ? (Abstention, ...).

★ **Transition de Laurent.**

Merci beaucoup Sylvie. Je pense que ça va bien se compléter ces témoignages et vos interventions !

On enchaîne sans plus tarder en redonnant la parole aux jeunes de P'tit Gibus FM qui vont interroger 2 délégués MSA.

On vous écoute.

★ **Charles et Stéphane** sont invités à s'exprimer sur les questions suivantes:

- Bonjour Charles et Stéphane, rappelez-nous les missions globales d'un syndicat.
- Pour quelles causes vous êtes-vous mobilisés dernièrement ?
- Quelles actions mettez-vous en place ?

★ **Transition de Laurent.**

Merci Charles et Stéphane pour vos témoignages.

Les jeunes journalistes en herbe vont cette fois poser quelques questions à Frédéric, Président de la Coop La Ferté dans le Jura.

★ **Frédéric** est invité à s'exprimer sur les questions suivantes :

- Expliquez-nous ce que c'est la coopérative LA Ferté.
- Que faites-vous pour favoriser l'engagement dans votre coopérative ?

★ **Transition de Laurent.**

Merci Frédéric, ce sont des initiatives qui peuvent inspirer d'autres Présidents de Coop ou d'autres bénévoles !

Et merci d'avoir respecté le timing ! Car on m'a dit « EN OFF » que vous étiez un bavard !

Je vais cette fois redonner la parole à Sylvie Guigon, Sociologue, qui va nous en dire un peu plus sur les formes d'engagements et les spécificités des jeunes ruraux.

On vous écoute Sylvie.

★ **2^{ème} intervention de Sylvie GUIGON qui poursuit sur les formes d'engagement :**

- Revenons sur les formes d'engagement : on est plus, ou moins, sur des engagements individuels, ou collectifs ? Je pense aussi que l'engagement virtuel se développe ?
- Quelles sont les spécificités, en termes d'engagements, pour les jeunes ruraux ?

★ **Transition de Laurent :**

Merci beaucoup Sylvie.

Lien avec vidéos vues avant.

Puisqu'on parle d'engagement et de jeunesse, on va profiter que les collégiens de Pierrefontaine qui sont là nous fassent part aussi de leurs expériences !

★ **Présentation de P'tit Gibus FM par les élèves et présentation de leur engagement :**

La radio se situe dans les collèges de Pierrefontaine les Varans et de Valdahon.

La radio diffuse 24 h sur 24 et 7 jours sur 7.

Vous pouvez nous écouter sur 3w.ptitgibus.fm et sur 95.4 et sur 100.1.

La radio est un endroit où on vient pendant une heure d'étude et les 6èmes ont une heure de cours par semaine.

On vient pour faire des émissions et des interviews.

On peut choisir notre sujet comme un pays, un animal, un endroit.
On organise aussi des émissions sur l'actualité.

Et pour les interviews, c'est proposé par la radio ou par des personnes qui demandent à se faire interviewer.

Avec les professeurs, on a aussi des projets que l'on enregistre avec la radio.

La radio nous apprend à :

- Être moins timide quand on passe en direct et quand on parle avec des personnes qu'on ne connaît pas.
- On découvre tous les aspects de la radio et on aime vraiment bien venir à la radio.
- On apprend aussi à trier l'information, à résumer et donc à créer des textes.
- Puis on s'entraîne, avec le sourire et la patate. Tout ça nous permet de prendre confiance en nous.

★ Transition de Laurent.

Merci les filles pour cette rapide présentation. On aurait pu en parler pendant des heures mais on se doit de respecter l'horaire !

Les filles, pour terminer avec nos 4 invités, je crois que vous aviez 2 questions à leur poser !

★ Julie, Charles, Frédéric et Stéphane sont invités collectivement à s'exprimer sur les questions suivantes:

- Pourquoi vous êtes-vous engagés en tant que délégués MSA ?
 - Et pourquoi aux JA ?
 - Et pourquoi dans une coopérative ?
- Qu'est-ce que cet ou ces engagements vous apportent ?

★ Transition de Laurent.

Merci à vous 4.

C'est pareil, il y aurait encore beaucoup de choses à dire, mais merci pour votre esprit de synthèse.

On va aussi laisser notre chère sociologue Sylvie nous apporter des clés pour permettre de favoriser l'engagement des jeunes.

★ 3^{ème} intervention de Sylvie GUIGON :

- Quels sont les éléments, dans la société actuelle, qui peuvent permettre de favoriser l'engagement des jeunes ?
- Et vous avez des idées pour les élus et techniciens de la MSA pour qu'ils mobilisent des jeunes ? ...

... non, en fait, on va laisser les membres de la salle travailler un peu !

Car on sait que tout seul on va vite, mais à plusieurs, on va plus loin !

Et que l'intelligence collective surpasse l'addition des compétences individuelles.

★ Réflexions en salle :

- Alors ce qu'on vous propose, c'est de réfléchir le temps d'une musique très courte de 2' par petits groupes de 2 à 4.
- Et répondre à la question suivante : Comment donner envie aux jeunes de s'engager comme délégués à la MSA ?
- Allez, c'est parti ! ... 2'30 de réflexions.
- **Musique.**
- **Transition :**
 - Écoute de P'tit Gibus FM.

- Direct depuis Espace du Marais de Saône.
- AG MSA FC.
- Thème : Engagement et Jeunesse.
- Présentation de quelques idées “en vrac” : on questionne la salle.

★ **Transition de Laurent.**

Merci pour vos idées et votre efficacité.

Je vais laisser le mot de la fin à Sylvie – Sociologue.

★ **4^{ème} intervention de Sylvie GUIGON pour la conclusion de cette table ronde :**

- Et donc, en résumé, pour les élus et techniciens de la MSA pour qu'ils mobilisent des jeunes : vous avez des idées ou des points de vigilance ?
- Clôture par une ou 2 questions à poser aux participants = Quiz à mains levées : Qui est prêt à ... ?

★ **Remerciements** : 4 témoins (Julie, Charles, Frédéric et Stéphane) – Sylvie – Élèves : Alice, Enora, Lily-Rose et Noémie – Baptiste.
Alexandra et Laura d'avoir fait confiance à P'tit Gibus FM.

★ **C'est la fin de l'émission en direct sur P'tit Gibus FM ... mais l'AG se poursuit !**

Le président, Sylvain CHARLES

Bravo pour cette magnifique table ronde. Merci pour tous ces témoignages, merci Madame GUIGON de vos apports très intéressants qui nous permettent de mieux comprendre les jeunes et leur engagement et de savoir quoi faire pour être attractifs et répondre à leurs attentes.

6 - Prises de parole des organisations syndicales et des partenaires

Le président, Sylvain CHARLES

Je vais maintenant laisser la parole aux organisations syndicales.

Mesdames, Messieurs, vous avez la parole.

Monsieur Stéphane SAUCE - FDSEA

Bonjour à toutes, bonjour à tous.

Je remercie toutes les personnes qui se sont investies à la MSA aux dernières élections, il y a un an, pour faire avancer les choses, l'engagement c'est cela. Des crises, nous en traversons chaque année, mais il y a des choses qui vont bien et des choses qui avancent. Il faut savoir le dire. Des avancées importantes comme notamment le calcul de la retraite sur les 25 meilleures années sur lequel nous travaillons depuis plus de 10, 15, 20 ans. Depuis que je suis installé, j'en entends parler, c'est arrivé, c'est en place. Également, le changement du mode de calcul de l'assiette des cotisations sur l'année en cours. Je crois que c'est encore en test, on connaît

actuellement les fluctuations qu'on peut avoir dans le monde agricole, quel que soit notre production. Si on peut arriver à coller au plus près des chiffres de l'année, c'est important.

On était dernièrement à l'Observatoire prospectif de l'agriculture Bourgogne-Franche-Comté, et c'est vrai qu'on voit des filières qui n'étaient pas très en forme il y a encore cinq ans, dix ans et qui aujourd'hui sont quasiment seules en tête et c'est tant mieux. Et on a des filières qui étaient très en forme il y a cinq ou dix ans et qui aujourd'hui sont en queue de peloton.

Donc plus on arrivera à faire coller ces prestations et ces calculs, mieux on arrivera aussi à correspondre aux attentes des agriculteurs. On a parlé un peu des crises, bien évidemment, il y a toujours des enveloppes qui sont là, à la MSA, il faut arriver à les faire connaître sur le terrain. Ça fait partie du travail des administrateurs, de tout le monde d'ailleurs et aussi du syndicalisme.

Quand on est en difficulté, il ne faut pas forcément fermer les yeux, fermer les volets et se cacher. Il y a des enveloppes qui existent, il y a des choses qui sont faites pour nous aider, il suffit de taper aux bonnes portes. Donc là, je pense aux enveloppes PEC, je pense aussi maintenant aux enveloppes ICMO (impact crise Moyen-Orient), pour le GNR qui ont été émises dernièrement. Donc il y a quand même pas mal d'argent qui a été remis, que ce soit en Bourgogne ou en Franche-Comté. Je n'ai plus les chiffres en tête, ce sont quelques millions qui redescendent sur le territoire, ce n'est pas rien. C'est sûr que des fois, quand ça arrive dans le portefeuille, on dit « Ah oui, tout ça pour ça ».

La MSA, et je dois en conclure là-dessus, on doit continuer parce qu'on en est tous convaincus, je pense. On se pose parfois des questions parce qu'on se dit « Tiens, qu'est-ce que c'est quand même compliqué ! » Des fois on n'arrive pas bien à se faire entendre, on a toujours du mal là-dessus, mais c'est comme dans une exploitation, ce n'est pas forcément linéaire. Une exploitation, ce n'est pas forcément qu'un bilan comptable, ce ne sont pas que des choses qui vont mal. C'est sûr qu'une exploitation, c'est dix, vingt, trente, quarante ans, des salariés, des accidents qui peuvent arriver au cours d'une vie. Dans le monde agricole, qu'on soit salarié ou non salarié, rien n'est forcément linéaire.

Et c'est vrai qu'il est important, si on veut continuer à correspondre à nos métiers et à ce qu'on fait, d'avoir la MSA Franche-Comté et toutes les MSA qui sont au plus près du terrain grâce à vous.

Je vous remercie encore une fois, merci à tous.

Applaudissements.

Monsieur Florent DORNIER

Il y a un autre préjugé, je ne vais pas à l'AG de la MSA parce qu'on s'ennuie ! C'est faux, je vous félicite pour cette AG qui était vraiment bien et sur l'engagement des jeunes, je pense qu'on a tous quelque chose à faire. Dire que la jeunesse va mal, montrer ceux qui brûlent des voitures, Ce que vous mettez en avant, c'est à mon avis le bon message. Il faut être en capacité de les prendre sous notre aile, ne pas leur faire croire qu'on crée sur des opportunités. Si on veut avoir de la loyauté, la notion d'engagement cela fait grandir les hommes, prendre son destin en main

Merci pour cette belle AG.

Applaudissements.

Monsieur Eric NOTZ, pour l'intersyndicale du collège 2

« Tous les 5 ans, la MSA, notre régime de protection sociale, négocie avec l'État les moyens de fonctionnement de notre régime, tant humains que financiers.

La MSA est le dernier régime de sécurité sociale à organiser des élections de proximité avec l'ensemble des affiliés (actifs et retraités).

Depuis plusieurs mois, les signaux d'alerte venus du monde agricole se multiplient. Les acteurs du monde agricole expriment leur épuisement, leur inquiétude, parfois leur colère. À cela s'ajoutent des défis structurels majeurs — changement climatique, vieillissement des actifs, transmission des exploitations — qui accentuent encore les tensions sur le terrain.

La COG (Convention d'Objectifs et de Gestion), actuellement en négociation, attire notre attention sur plusieurs points :

- Elle fait suite aux négociations dans les branches du régime général, globalement plus favorables en matière de financement et d'effectifs affectés aux différentes branches de sécurité sociale ;
- Elle fait suite aux différentes crises agricoles, climatiques, sanitaires et financières qui touchent toutes les filières de production, y compris les OPA (Organisations Professionnelles Agricoles) ;
- Elle fait suite à la colère des populations agricoles et rurales face au manque d'équité de traitement et de respect envers celles et ceux qui nourrissent la population et préservent la ruralité.

La MSA couvre plus de 5 millions de personnes, dont 1 259 718 actifs répartis entre :

- Non-salariés (exploitants et employeurs de main-d'œuvre) : 34,3 %
- Salariés : 65,7 %

Ces chiffres n'incluent pas les salariés saisonniers détachés ni les ayants droit.

La MSA répond aux affiliés sur l'ensemble des législations (allocations familiales, assurance maladie, assurance vieillesse, prévention santé) via un seul point d'entrée : le guichet unique.

Depuis 2010, 22 % des effectifs ont disparu, au gré des COG, au prix d'efforts majeurs (réorganisations du réseau, mutualisations d'activités...). Le régime a toujours su s'adapter à ces différentes injonctions, même lorsqu'elles étaient complexes.

La COG 2020-2025, arrivée à échéance au 31 décembre 2025, et les efforts réalisés ont conduit au non-remplacement de 750 postes sur 2 076 départs en retraite (soit environ 1 départ sur 3).

La MSA est intervenue auprès de plus de 60 000 situations, pour des salariés comme des non salariés, via des dispositifs d'aide d'urgence sur une période de 3 ans. Demain, combien de situations devront et pourront être accompagnées ?

Les administrateurs élus salariés de nos organisations syndicales respectives demandent des moyens à la hauteur des besoins des populations agricoles et rurales, notamment des salariés précaires.

Certaines situations nécessitent un accompagnement social indispensable, comme celles des affiliés et des familles monoparentales qui ne recourent pas à leurs droits sociaux. À titre d'exemple, en 2025, 24 000 rendez-vous prestations ont permis à un adhérent sur deux de bénéficier d'au moins un droit supplémentaire.

Concernant les femmes en agriculture, nous devons pouvoir les accompagner davantage afin d'améliorer leurs situations professionnelles et leurs conditions de vie.

Au regard du nombre prévisionnel de départs en retraite, qui concerneront 1 600 ETP sur les 5 prochaines années, une base de négociation conduisant à des baisses d'effectifs de 950 ETP contraindrait à ne pas remplacer près de 2 départs en retraite sur 3.

Un tel effort poserait de réelles difficultés de renouvellement et de maintien des compétences en MSA pour assurer :

- D'une part, la continuité de service sur son socle de base ;
- D'autre part, la capacité à répondre aux enjeux impactant d'ores et déjà le monde agricole.

Nous vous alertons afin que le régime agricole demeure un guichet unique puissant et efficient pour les populations affiliées. Cette spécificité, associée aux aides des fonds d'action sociale et aux services de santé au travail, renforce la présence des salariés en agriculture.

Notre monde agricole se trouve à un tournant qui pourrait être dramatique pour la souveraineté alimentaire de notre pays.

Pas de salariés, pas d'agriculture. Et nous connaissons tous les risques liés au recours à des structures internationales ne respectant pas les critères sociaux de notre pays et dénaturant la profession agricole.

Affaiblir la MSA, c'est aussi affaiblir le réseau des structures associatives qui permettent un mieux-vivre pour de nombreuses populations sur l'ensemble du territoire. Les moyens donnés reposent sur des femmes et des hommes, du temps, des compétences et des ressources financières.

Pour atteindre cet objectif, il est indispensable d'attribuer au régime agricole, a minima, un effectif constant et des moyens financiers adaptés.

Sans ces conditions, c'est la mission de service public de la MSA qui est remise en question.

Notre souhait est de conserver un régime fort et de proximité, au service de la souveraineté alimentaire.

Nous n'accepterons pas un processus visant à déconstruire une sécurité sociale ayant fait ses preuves et qui, demain, aura toute sa place dans une société nécessitant encore plus de solidarité, de présence et de proximité ».

Applaudissements.

Le président, Sylvain CHARLES

Mesdames, Messieurs, je vous remercie pour vos interventions.

7 - QUESTIONS DES DÉLÉGUÉS

Le président, Sylvain CHARLES

Nous n'avons pas reçu de questions.

8 - CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Intervention du représentant de la CCMSA Mme Magali MANGIN, directrice comptable et financière

Madame MANGIN, je vous donne la parole.

« Monsieur le Président. Madame, Monsieur, chers élus, administrateurs délégués, partenaires, collègues, permettez-moi de partager mon honneur d'être avec vous aujourd'hui. Je vous remercie pour cette invitation à participer à votre assemblée générale. C'est participer à un moment clé de la vie de votre MSA, un moment pour se retrouver, prendre du recul et s'engager ensemble. Votre table ronde l'a remarquablement démontré. Si on regarde rapidement dans le rétroviseur. Beaucoup de choses ont déjà été dites, mais 2025 n'a pas été une année facile. Elle a été marquée par des crises sanitaires. Monsieur le Président, vous avez cité en particulier la DNCB concernant la MSA Franche-Comté. Les aléas climatiques se multiplient, les tensions internationales qui perturbent les conditions de marché. Cela a pu générer une forme de colère. Colère que le régime agricole a entendu. Mais c'est important pour le Conseil central de la MSA de le redire et de le partager avec vous. Clairement, la MSA n'est pas le problème. Elle est le contraire, elle fait partie des solutions. Le rapport d'activité que nous a présenté la directrice générale démontre clairement, si on regarde concrètement ce qui a été fait, les dispositifs de soutien ont été renforcés et nous allons dorénavant et de plus en plus, vers nos adhérents. Aujourd'hui, nous recevons plus de 650 signalements par mois. Un chiffre préoccupant. C'est aussi le signe que le repérage fonctionne. Derrière ces chiffres, il y a des femmes et des hommes. Et il y a surtout un réseau qui s'engage pour les accompagner avec, au niveau national, dix mille sentinelles formées, dont mille quatre cents élus. Je l'espère. Certains d'entre vous en font partie. Ce rôle, il est essentiel, il est primordial et il permet parfois d'éviter le pire. La MSA accompagne tous les publics, les exploitants bien sûr, mais aussi les salariés agricoles. Là aussi, madame la directrice l'a déjà cité. Et au niveau national, en 2025, ce sont 24 000 rendez-vous de

prestations qui ont été réalisés, dont plus d'un tiers se conclut par l'ouverture de nouveaux droits. C'est concret, c'est utile. C'est la mission de la MSA. Nous portons des évolutions réglementaires qui doivent permettre de mieux répondre aux besoins en matière de sécurité sociale des adhérents et des salariés agricoles. La réforme des 25 meilleures années, la réforme de l'assiette sociale, la mise en œuvre des lois de financement de la sécurité sociale et que nous portons aussi parce que nous avons quand même un monde réglementaire extrêmement complexe, des mesures de simplification. Et à l'occasion du Salon international de l'agriculture, ce sont vingt mesures qui ont été présentées aux pouvoirs publics pour alléger votre charge administrative 2025, c'est aussi un moment important, celui des élections. Votre présence aujourd'hui. Votre élection, Votre réélection pour laquelle je vous adresse toutes mes félicitations, témoigne de l'engagement nécessaire qui fonde le régime mutualiste de la MSA. Sans vous, rien ne fonctionne. Pas de présence sur le terrain, pas de prévention, pas de repérage des situations difficiles. Moins de liens avec les territoires. Les défis 2026-2030, Ils ont été cités. Prochainement, sans doute plus de visibilité sur nos objectifs et nos moyens avec la convention d'objectifs et de gestion 2026-2030. C'est un moment stratégique pour la MSA et soyez assurés que le modèle que nous portons se veut unique, une approche globale, une proximité territoriale réelle, notre gouvernance mutualiste fait l'objet d'échanges nourris avec nos ministères de tutelle pour que nous obtenions les moyens à la hauteur des besoins.

Pour couvrir les besoins de la population. Tout cela, ça a été dit aussi déjà avec un coût de gestion maîtrisé. Et, monsieur le Président, merci d'avoir valorisé la validation des comptes de la MSA Franche-Comté. La validation des comptes de la MSA et la certification des comptes du régime par nos commissaires aux comptes. Ça témoigne alors, certes de la qualité de la tenue des comptes. Etant la directrice comptable et financière de la CCMSA, je ne peux pas m'empêcher quand même d'insister un peu et vous donner quelques chiffres. Au-delà de la qualité de la tenue des comptes, une validation, une certification des comptes, c'est assurer la qualité de gestion de votre organisme, de nos organismes, la qualité de la liquidation et la qualité du recouvrement des cotisations. C'est un gage de sérieux, de fiabilité et de sincérité. C'est surtout un gage de crédibilité dans l'engagement des fonds publics. Cette crédibilité est extrêmement importante au regard des quelques chiffres qui ont été partagés avec le rapport d'activité. Vous l'avez vu, 449 millions d'euros de prestations versées. Si on le ramène à l'échelle nationale sur les prestations de sécurité sociale, c'est 34 milliards d'euros qui sont versés par le régime agricole. 277 millions d'euros de cotisations versées. Comment finance-t-on la différence et comment démontrons-nous notre gage de sérieux, notre crédibilité pour continuer à ce qu'on nous finance la différence. En fait, la question est là avec la validation et l'intensification du coût. Alors tout d'abord, plusieurs mécanismes. Je ne rentrerai pas trop dans le détail, mais il y a dans les 449 millions d'euros dépensés des prestations de solidarité, des prestations de solidarité, le revenu de solidarité active, par exemple. Il n'a pas vocation à être financé par la cotisation, il est financé directement par les départements prestations de solidarité comme le minimum vieillesse qu'on appelle l'allocation de solidarité aux personnes âgées. Aujourd'hui, elles n'ont pas vocation non plus à être financées par la cotisation. Elles sont perçues qu'on ait cotisé ou non, et elles sont financées par l'État via le Fonds de solidarité vieillesse, premier mécanisme de financement. Ensuite, si on s'intéresse vraiment aux prestations de sécurité sociale, celles qui sont ouvertes lorsqu'on est adhérent à un régime et lorsque l'on a cotisé au régime agricole tout entier, la cotisation n'en finance que 29%. La contribution sociale généralisée en finance 5%. Alors, c'est normal. Et ça s'explique parce que le régime agricole, et en particulier le régime des non-salariés agricoles, il est aussi financé par des impôts et taxes affectées, impôt sur les bières, sur les alcools, par exemple, qui viennent financer près du tiers des prestations versées aux non-salariés agricoles. Il y a aussi, pour assurer ce financement, des principes de solidarité inter régime qui me semble important de vous partager. Par exemple, la compensation démographique, c'était cité dans votre rapport d'activité tout à l'heure, si j'ai bien compté, bien retenu, votre population d'adhérent, c'est 25 000 actifs pour 58 000 retraités. Comment obtenir l'équilibre dans ces conditions ? L'équilibre s'obtient par une solidarité inter régimes et des mécanismes très suivis de compensation démographique où les régimes de sécurité sociale qui ont la chance d'avoir plus de cotisants que de retraités, vont venir équilibrer les régimes comme

le régime agricole. En 2025, c'est plus de cinq milliards d'euros qui ont été versés dans ce cadre-là. Il y a aussi un mécanisme d'équilibre, et nos collègues du régime général (les CAF, les CARSAT) vont venir équilibrer pour mettre nos branches à zéro. En fait, on est intégré dans les comptes de la sécurité sociale. Lorsque l'on parle des comptes de la sécurité sociale, c'est y compris les comptes du régime agricole. Et nous, à notre niveau, nos comptes sont équilibrés. Ça fait notamment l'objet des portions de camembert, transfert que vous voyiez tout à l'heure, à hauteur de 7,3 milliards d'euros au total pour l'année 2025. Donc, nos comptes, ils sont équilibrés pour la branche famille, pour la branche maladie, pour la vieillesse. Ce sont sept milliards d'euros qui viennent nous permettre de continuer à financer les prestations du régime agricole salarié non salarié. Je ne vous ai pas cité toutes les branches... les accidents du travail. Pour ce régime-là, nous sommes autonomes et nous dégageons un léger bénéfice de l'ordre de 80 millions d'euros, à rapporter aux 34 milliards d'euros dépensés. Mais ce léger bénéfice, il n'est acquis que parce qu'on a les mécanismes de compensation démographique que je vous citais tout à l'heure et qui vont venir équilibrer la vieillesse et les accidents du travail. Voilà un petit détour un peu technique pour profiter de ma présence, pour vous partager ces éléments importants à avoir en tête sur les grands équilibres du financement de la protection sociale agricole. Je vais terminer en vous disant que dans ce cadre-là, vous pouvez compter sur la détermination de l'équipe de direction et du Conseil central. Nous savons que nous pouvons compter sur la vôtre. Les différentes prises de parole en témoignent pour continuer ensemble à faire vivre une année utile, humaine, proche et engagée. Merci. Je me tiens à votre disposition ».

Le président, Sylvain CHARLES

Merci Madame MANGIN pour la qualité de votre intervention.

On a toujours l'impression qu'on paye trop. Là, on voit que s'il fallait qu'on paye tout ce que la MSA donne, ça nous coûterait beaucoup, beaucoup plus d'argent.

Madame BRAND, conseillère départementale représentant Madame la Présidente du Département du Doubs

« Bonjour à toutes et à tous. Je suis Marie-Paule BRAND, conseillère déléguée à l'espace rural et périurbain. Je vous remercie pour l'invitation, qui a été adressée au département, et qui nous permet donc d'assister à votre assemblée générale. J'excuse notre présidente Christine Bouquin, qui n'a pas pu être présente et qui me charge de la représenter aujourd'hui au nom du département. Je tiens vraiment à saluer l'engagement de la MSA auprès des agriculteurs, des familles pour toujours garder un territoire rural dynamique. J'ai beaucoup apprécié votre table ronde sur la jeunesse et l'engagement. J'élargirais, même en disant que l'engagement, ça ne se limite pas qu'à la jeunesse mais bien au-delà. Mais si on veut associer les jeunes dès leur plus jeune âge, il faut aller dans les établissements scolaires. L'engagement est vraiment important. Votre action en matière de santé, de prévention, d'accompagnement social est essentielle, particulièrement dans un contexte où le monde agricole évolue et je pense au renouvellement des générations et donc à ce nombre croissant de personnes dont la tranche d'âge va arriver à la retraite dans le monde agricole. Et je pense que ça va être aussi un souci pour les années à venir. Sachez simplement que le Département partage pleinement votre ambition de maintenir des territoires attractifs, solidaires et dynamiques, et nous continuerons à travailler à vos côtés, notamment dans l'accompagnement des personnes les plus fragiles. Je pense notamment dans le cadre des cellules de prévention du mal être agricole. Merci aux élus de la MSA, aux salariés aussi qui font vivre cette belle structure. Et ensemble, faisons du Doubs un territoire où la solidarité n'est pas un mot mais vraiment une ambition. Merci à vous ».

Le président, Sylvain CHARLES

Merci Madame BRAND pour votre intervention.

Intervention du représentant de l'Etat, Monsieur BJORN DESMET, Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt.

« Monsieur le Président, Madame la Directrice générale, bonjour à toutes et à tous. Je me présente d'abord, je suis Bjorn DESMET Directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bourgogne Franche Comté depuis quatre mois, quasiment jour pour jour. Et je suis bien sûr très heureux de pouvoir participer à votre assemblée générale. Je disais à la présidente et la directrice générale de la MSA de Bourgogne que j'ai une petite dette envers elle parce qu'ils avaient organisé leur assemblée générale quelques temps après mon arrivée. Je n'avais pas pu me libérer à ce moment-là. Mais en tout cas, je suis vraiment très heureux de participer à la clôture de votre assemblée générale. D'abord, un mot pour vous féliciter. Comme les autres intervenants, ça fait du bien, je dois dire, de voir des signaux positifs dans le monde agricole. C'est vrai que l'actualité marque un temps perturbé, que ce soit sur le plan climatique, sur le plan économique, sur le plan sociologique aussi. On a beaucoup de critiques des citoyens envers le monde agricole et là on renvoie collectivement une image positive. Je suis très content que vous ayez pris cette initiative de l'engagement et de la jeunesse, non seulement pour porter un message positif, mais aussi pour montrer un message d'avenir. Et aujourd'hui, on en a beaucoup besoin. Depuis quatre mois que je sillonne cette région, tous mes interlocuteurs me renvoient une seule demande. C'est donner envie, donner envie de s'engager dans l'agriculture, que ce soit comme exploitants agricoles, comme salariés, comme conseillers, comme toutes les structures périphériques aujourd'hui. Le principal message et la principale attente qui est formulée au service de l'État d'ailleurs aussi, c'est celle de donner envie. Alors un mot peut être quand même du partenariat entre les services de l'Etat et la MSA. C'est un partenariat qui est très important et qui repose très solidement sur deux jambes. La première, c'est la gestion de crise. Vous l'avez dit, monsieur le Président, c'est que malheureusement, une occurrence qui se répète d'année en année. on a beaucoup parlé de la DNCB. Il se trouve que le hasard de calendrier fait aussi que le 29 juin 2025, c'est à dire hier, il y a un an, c'était l'apparition du premier foyer sur le territoire français de la DNCB. Et donc on est aujourd'hui même, engagés avec les collègues de la DRAAF dans ce qu'on appelle un retour d'expérience régional sur la gestion de cette crise. Et je tiens vraiment à remercier toutes les équipes de la MSA Franche-Comté, en particulier pour leur implication dans cette gestion de crise qui, c'est vrai, a été, vous l'avez dit tout à l'heure, un séisme. C'est le mot que vous avez employé, dans l'ensemble de la profession et pas seulement, dans la profession des éleveurs. Des crises, malheureusement, il y en a d'autres. Nous sommes en ce moment en cours de gestion des aides de crise sur les énergies, sur le GNR, avec là aussi un comité qui doit se réunir très prochainement pour terminer les derniers arbitrages sur les fonds versés individuellement aux exploitants concernés. On vient de sortir de deux autres fonds de crise, l'un pour les céréales, l'autre pour toutes les activités liées là aussi, à la DNCB. Et puis il y a tout le bruit de fond des agriculteurs en difficulté où là aussi, nous avons une collaboration étroite pour gérer, malheureusement, ces situations. Mais heureusement, il y a la deuxième jambe. Celle de la prospective, de l'interrogation sur des questions structurelles. On a en ce moment un exercice en cours qui s'appelle les conférences de la souveraineté alimentaire qui vont faire une synthèse intermédiaire. C'est un exercice qui est structurant parce qu'il est là pour ouvrir les perspectives sur les filières, pour montrer aussi que l'agriculture ce n'est pas juste la production agricole, mais c'est derrière toute une filière qui va jusqu'au consommateur, avec notamment l'importance des outils de transformation et de commercialisation aussi sur notre territoire. Et lorsqu'on parle de souveraineté, c'est bien avant tout notre capacité à être décisionnaire de ce que nous faisons sur nos territoires. Et je crois que c'est l'esprit aussi du régime agricole et de la MSA. Un mot également, un autre exercice important que nous menons et il colle directement à votre thème de la journée, c'est celui du projet régional de l'enseignement agricole. Vous le savez, le DRAAF a cette chance d'être aussi l'autorité académique sur l'enseignement agricole. Et je vous remercie d'avoir mis en lumière la MFR de Rioz pour son engagement. C'est un exemple parmi d'autres et l'ensemble du réseau public et privé. Des établissements d'enseignement agricole sont très engagés dans la région, et je sais que les professionnels agricoles que vous toutes et tous ici y tenez fortement. Et ça, ça

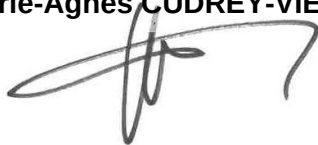
fait chaud au cœur de voir à quel point la profession agricole est derrière son réseau d'enseignement. Vous le savez, l'enseignement agricole, ne vit que par l'attractivité de ces formations. Et c'est une de mes missions que de travailler à cette attractivité avec vous. Je ne peux pas le faire seul, mais je le ferai avec vous pour témoigner justement de la qualité de l'enseignement, de la diversité, de l'enseignement. C'est deux cents métiers auxquels on forme dans les établissements d'enseignement agricole et des réussites également au concours, avec des taux d'insertion professionnelle qui sont là aussi, remarquables et nettement au-dessus de ce que peuvent témoigner les collègues de l'Éducation nationale. Donc, pour nous, cet axe jeunesse, il est extrêmement important parce qu'il prépare l'avenir. Et l'avenir, il est multiple. Je pense à la question notamment du renouvellement des générations. Ce n'est pas pour rien que la loi d'orientation agricole a fixé un objectif à l'enseignement agricole de recruter plus 30% de jeunes en formation pour être à la hauteur de ce renouvellement des générations. Et nous avons tenu la semaine dernière, un comité régional de l'installation et de la transmission, avec des questions essentielles qui se posent sur la préfiguration de ce guichet unique. Un autre guichet unique, France Service Agriculture, qui est expérimenté en région actuellement, mais qui va se mettre en place au 1^{re} janvier prochain. C'est un rendez-vous à ne pas manquer et j'invite les uns et les autres à renforcer encore les échanges d'ici la fin de l'année, de façon à ce qu'on puisse vraiment caler un dispositif qui réponde à votre demande, parce que nous sommes là au service de l'agriculture, des agricultrices et des agriculteurs de ce territoire. C'est vraiment l'ambition que je porte. Donc, merci encore pour cette assemblée générale très dynamique, très positive et je suis heureux de partager ce moment avec vous ».

Mesdames, et Messieurs, nous sommes parvenus au terme de notre Assemblée Générale et je vous remercie, au nom du Conseil d'Administration pour votre participation.

Je remercie à nouveau toutes les personnes ici présentes pour leur action en faveur de l'Agriculture et qui se sont associées à nos travaux. Je clôture officiellement cette Assemblée Générale.

A présent, je vous invite à partager le déjeuner. Bon appétit à tous.

**La Directrice générale,
Secrétaire de séance
Marie-Agnès CUDREY-VIEN**



**Le Président de la MSA FC,
Sylvain CHARLES**

